

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités



Ouvrir le débat sur les ventes d'armes

DOSSIER

pages 4 & 5

■ Édito

L'année 2018 s'est achevée avec une révolte sociale inédite et quelle que soit la couleur du gilet des salariés qui y ont participé, la question du pouvoir d'achat en était bien le dénominateur commun.

La CGT, qui porte cette revendication de l'augmentation des salaires et des pensions depuis de nombreuses années, ne peut que s'en réjouir et se retrouver dans ce combat porteur d'avenir.

Depuis des décennies, les politiques mises en œuvre dans notre pays ont eu pour but de maintenir et d'accroître les profits capitalistes et rien n'a été épargné aux travailleurs du privé et du public, alors que dans le même temps, les dirigeants du CAC 40 ont vu leur salaire augmenter en moyenne de 2,3 millions par an et représenter à présent 425.000 euros par mois, soit 350 fois le SMIC.

Aujourd'hui, certains politiques et médias semblent découvrir les inégalités sociales et la réalité des travailleurs pauvres dans la 5ème puissance économique du monde.

Ils semblent même s'en émouvoir alors, qu'hier encore, ils fustigeaient la CGT en qualifiant « d'utopique » et d'irréalisable sa revendication d'un SMIC à 1.800 euros.

Ils sont surtout contraints de trouver des solutions car ils craignent, par-dessus tout, que les convergences de luttes les balayent et les obligent à répondre vraiment aux revendications légitimes des travailleurs qui vont bien au-delà de « l'enfumage » des mesures annoncées par le Président.

Ces solutions existent, elles passent entre-autre par une meilleure répartition des richesses produites par la force de travail des salariés et par une véritable lutte contre l'évasion fiscale qui s'élève en France, à la « bagatelle » de 80 milliards par an.

C'est donc le moment de réclamer haut et fort l'augmentation du point d'indice pour tous les agents fonctionnaires, le rétablissement des décrets salariaux pour les ouvriers de l'état et la revalorisation des pensions pour tous les retraités.

C'est également le moment de refuser la nouvelle réforme des retraites et le plan de 120.000 suppressions d'emplois de fonctionnaires.

« *Votre message a été entendu et vous avez raison* » a dit Monsieur MACRON.

Non, il n'a pas vraiment été entendu mais nous avons raison... de nous mobiliser dans l'action !

Plus que jamais, la CGT restera à la pointe de ce juste combat.

Cette fin d'année 2018 a aussi été marquée par les élections du 6 décembre qui ont confirmé la CGT, première organisation syndicale dans la Fonction Publique.

Pour notre Ministère des Armées, même si nos résultats ne sont pas à la hauteur des enjeux, la CGT maintient, malgré tout, ses 3 sièges au CTM et nos élus sauront se montrer dignes de la confiance que leur ont accordée les salariés en portant très fort leurs besoins et aspirations. Oui décidément, 2019 s'annonce propice à une bonne santé revendicative du monde du travail.

Alors, pourquoi ne pas choisir ce moment pour renforcer le syndicat de la lutte que représente la CGT ?

Tous ensemble, « En Marche » pour le progrès social, c'est le plus beau des vœux à souhaiter.

Bonne année 2019, de luttes et de solidarité !



Bernard BOURDELIN

■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- Relaxe de notre camarade Julien Pauillac
- Assises de la mer
- Châteaubriant, le devoir de mémoire par l'éducation populaire

Page 4 & 5 : Dossier ventes d'armes

- Ouvrir le débat sur les ventes d'armes

Page 6 & 7 : Vie syndicale

- Élections 2018
- La CGT confirmée comme 1ère organisation syndicale chez les personnels à statut ouvrier
- Élections à Nexter Systems



0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etat@cgt.fr

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges

■ Actualité revendicative

Relaxe de notre camarade Julien Pauillac

Rappel des faits : en juillet 2017, Julien, Secrétaire CGT de l'UD du Puy-de-Dôme, accompagné de plusieurs camarades CGT et des membres d'autres organisations syndicales, ont organisé, aux abords de Clermont-Ferrand, une action à un péage concernant les attaques contre le code du travail et les garanties collectives des salariés.

Bien que l'organisation CGT avait fait toutes les démarches auprès du préfet pour l'organisation de cette dite manifestation, l'exploitant de l'autoroute avait porté plainte pour un préjudice de plus de 40.000 euros, requalifiée en manifestation interdite par le parquet.

Ces attaques répétées, depuis plusieurs années, contre des camarades militants de la Cgt, démontrent une fois de plus l'acharnement qu'ont les capitalistes sur l'action syndicale.

Le 5 novembre 2018, la conclusion du tribunal fut immédiate. Le prévenu a été renvoyé des « fins de la poursuite ». Julien a pu quitter le palais



de justice en brandissant le poing et en criant devant tous les soutiens présents : « RELAXÉ » !

Ce fut un vif moment d'émotion et de soulagement. C'est par le biais de ces moments terribles que peuvent traverser les militants que nous voyons bien l'état d'esprit qui reste et restera le nôtre.

Les valeurs de fraternité, le mot « ensemble » garde toute sa signification : **Quand on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT.**

Merci Julien ! Merci à tous les camarades qui luttent au quotidien pour défendre nos acquis et conquérir de nouveaux droits.

Assises de la mer

Près d'une centaine de syndicalistes de la CGT se sont réunis à Brest, le 15 novembre dernier.

L'objectif était de construire une plateforme revendicative commune de tous les acteurs de la Mer.

Comme il était précisé en ouverture de débat, « la mer, ses activités et ses travailleurs sont la cible d'un capitalisme débridé qui entend faire de la Mer ce qui a été fait de la terre, un territoire d'inégalité. »



Plusieurs syndicats de notre fédération ont participé à cette journée en rappelant le rôle de service public du Ministère des armées et des entreprises nationales comme Naval Group. Les questions de maintenir nos compétences dans les domaines de la Marine Nationale ont été évoquées, comme le maintien de la construction neuve militaire à Brest ou Lorient.

Châteaubriant, le devoir de mémoire par l'éducation populaire

Alors que tout est fait pour réhabiliter sournoisement Pétain ou encore Louis Renault et que nombre de « manuels d'histoire » minimisent ou diffament la Résistance Communiste, la CGT fait chaque année le déplacement à Châteaubriant pour honorer la mémoire des 27 fusillés.

Comment rester insensible à l'idée même que ces camarades étaient militants syndicalistes et/ou communistes ?

Comment oublier que, par leurs sacrifices, entre autres, émergent successivement le Front National de lutte pour l'indépendance et la liberté de la France, puis le CNR dont le programme de libération sociale et nationale fut à l'origine de la sécurité sociale, des retraites par répartition, de la généralisation des conventions collectives, du SMIG et des statuts.

Bref, tout ce que détruit aujourd'hui Macron, son gouvernement et ses députés, au nom de la funeste « construction européenne » !

Comme chaque année, la FNTE a déposé une gerbe de fleurs en mémoire aux 27 camarades morts pour la France. Le combat continue !

« La mémoire ne vaut pas que pour le souvenir, elle vaut pour le devenir » Léon LANDINI.



■ Dossier ventes d'armes

Ouvrir le débat sur les ventes d'armes

La pire crise humanitaire au monde se déroule actuellement au Yémen. Selon l'ONU, 22 millions de personnes ont besoin d'aide d'urgence, 2,6 millions d'enfants de moins de 15 ans sont en danger.

Cette catastrophe humanitaire se passe dans un quasi silence des pays occidentaux. La France, comme les autres, semble bien souvent gênée d'aborder le sujet.

La coalition menée par l'Arabie Saoudite, comprend un certain nombre de pays dont bien évidemment l'Arabie Saoudite mais également les Emirats Arabes Unis, l'Égypte, le Maroc. Tous ces pays sont des clients de la France en matière d'armement.

L'assassinat odieux de Jamal Khashoggi, journaliste saoudien exilé aux Etats-Unis a, étrangement, alimenté plus de débats sur la question du marché de l'armement en France que ne l'ont provoqué les milliers de civils morts ou en souffrance au Yémen.

Pour autant, cette question des ventes d'armes à des pays tiers est

un sujet qui, pour notre organisation, reste largement insuffisamment débattu dans la société et plus largement la classe politique et les institutions.

Les ventes d'armes génèrent des contrats qui se chiffrent souvent à plusieurs milliards d'euros. De plus la vente d'armement s'accompagne souvent de contrats de formation, maintenance etc... qui apportent des ressources financières bien après la vente des matériels. Pour ne prendre que le seul aspect économique, l'exportation comporte des risques non négligeables puisque la survie de certaines entreprises dépend de plus en plus de ces contrats de ventes à des pays étrangers. Incapable ou n'ayant aucune volonté de se diversifier vers des productions civiles, beaucoup d'entreprises de l'armement misent leur avenir quasi uniquement sur l'export qui peut représenter de 40 à 60% des ventes pour certaines d'entre elles.

Le second aspect des ventes d'armes est bien évidemment politique. Les pays producteurs



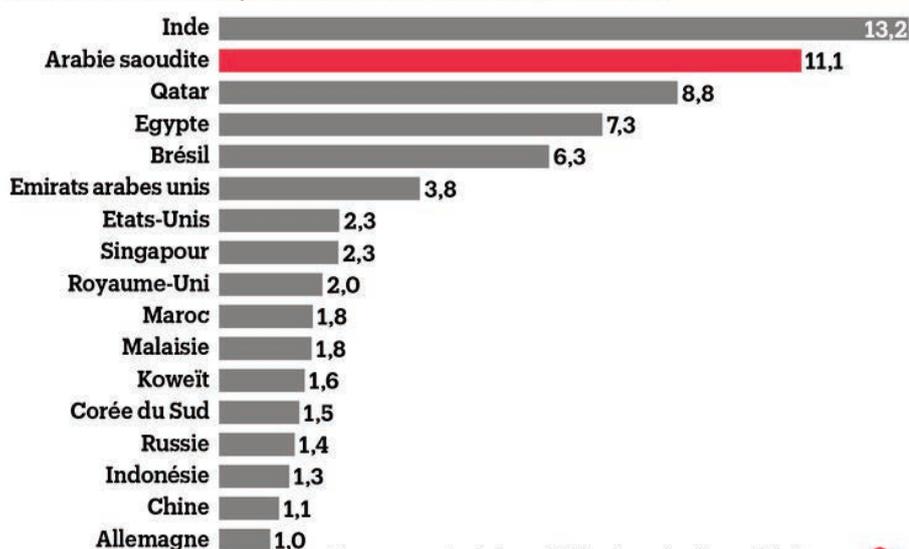
d'armement ne sont pas nombreux. Les ventes d'armes se font en principe à des pays considérés « amis » ou alliés et s'accordent avec les relations diplomatiques. Décider de vendre ou pas de l'armement à une nation dénote des relations qu'on veut ouvrir, renforcer ou suspendre avec elle. Le boycott de certains pays sur l'Arabie Saoudite, suite à la situation au Yémen ou l'acceptation puis le refus de la France de livrer deux navires à la Russie en sont des exemples récents qui ne relèvent aucunement des critères qui en principe devraient être en œuvre dans le cadre de vente d'armes.

Le vendeur peut donc exercer une pression plus ou moins importante sur son « client ». Mais l'acheteur aussi, notamment au vu du montant des contrats et de la perte qu'ils pourraient générer en cas de rupture. La non-condamnation par les Etats-Unis, la Grande Bretagne ou la France des massacres orchestrés par l'Arabie Saoudite et ses alliés au Yémen découle directement du lien commercial existant (pour exemple entre 2015 et 2017, 55% des exportations d'armement de la Grande Bretagne se faisaient vers l'Arabie Saoudite).

Si certains pays s'équipent en matériels militaires en prévision d'éventuelles agressions, d'autres le font directement pour mener des offensives armées. Sans veto de la part du pouvoir, beaucoup de dirigeants d'entreprises sont prêts à

Les ventes d'armes de la France

En milliards d'euros de prises de commande entre 2008 et 2017



Source : rapport au Parlement 2018 sur les ventes d'armes de la France



vendre tout ce qui est possible à n'importe qui. Le seul guide est le montant du contrat, des principes basiques comme le non respect des droits de l'homme du pays acheteur, n'entrent bien souvent pas en compte. Il est difficile d'imaginer que le patronat de l'armement apportera une certaine éthique sur les ventes de matériels militaires.

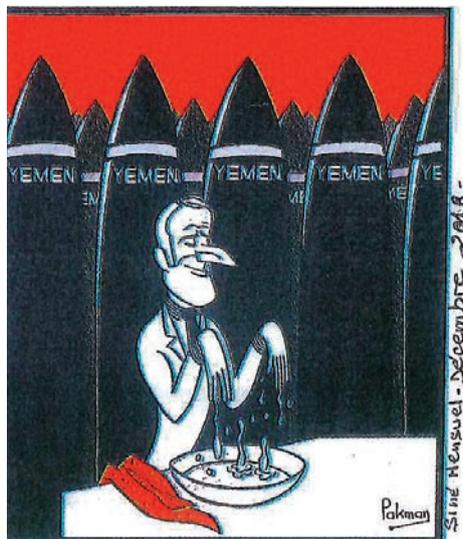
Au contraire, les lobbies exercés par ces entreprises sur le pouvoir sont importants. L'état est partie prenante des négociations des contrats, la Loi de Programmation Militaire 2019-2022 prévoit ainsi de renforcer la DGA de 400 effectifs pour le SOUTEX (soutien à l'export) pour aider les entreprises à se positionner sur les différents marchés. Les chefs d'entreprises d'armement font souvent partie des délégations présidentielles ou ministérielles se rendant dans les pays potentiellement acheteurs.

Lorsqu'un dirigeant de DCNS, aujourd'hui Naval Group, affirmait que le développement des conflits dans le monde était une opportunité pour l'entreprise, il ne faisait que refléter le sentiment de nombre de dirigeants d'entreprises d'armement voire même de certains dirigeants politiques. La paix n'est donc pas bonne pour le business ! **Le fait que les 5 membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU sont les 5 plus gros vendeurs d'armes n'est d'ailleurs pas sans poser un certain nombre de questions.**

Au niveau national, cette question des ventes d'armes est loin de faire l'objet de débats intenses au parlement ou même dans les commissions de défense. Il se dégagerait même un certain consensus entre les différents grands partis sur cette question des ventes d'armes. Une large majorité considère, au mieux, les ventes d'armes comme un « mal » nécessaire, au pire, comme un marché comme un autre sur lequel il faut se positionner quel que soit le « client ».

Pour la Cgt, les armes ne sont pas des marchandises comme les autres. Vendre des armes à des pays sous dictature ou régime répressif, sans s'interroger de la finalité de leur utilisation, sans s'inquiéter du transfert de technologie et de ses conséquences potentielles, n'est tout simplement pas acceptable.

La France doit apporter sa contribution aux règlements des conflits et non les alimenter. Notre organisation continuera à exiger plus de contraintes sur les ventes d'armes, plus de transparence sur ces contrats, plus de débats notamment à l'Assemblée Nationale, plus d'aide aux entreprises pour les aider à se sortir de leur dépendance à l'export.



Extrait de l'intervention de la FNTE-CGT lors de l'audition des fédérations syndicales, par la commission de défense de l'Assemblée Nationale sur le budget, le 18 octobre 2018

« Enfin, mesdames et messieurs les députés, le soutien à l'export apparaît une nouvelle fois comme une des priorités de ce budget. La CGT entend rappeler, à nouveau ici, que les armes ne sont pas des marchandises comme les autres.

Madame la ministre s'est tout récemment dite

« révoltée par la situation au Yémen » et a affirmé que « les armes françaises vendues à l'Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis n'étaient pas utilisées contre la population civile dans ce conflit ».

Comment Mme Parly peut-elle en être si sûre ?

Les élus de la majorité, ici présents, peuvent-ils en apporter la preuve ?

Pour la CGT, cette question des ventes d'armes doit être beaucoup mieux encadrée et surveillée par la représentation nationale. Notre pays ne peut pas participer, de près ou de loin, directement ou indirectement, aux massacres de populations civiles. »

Vie syndicale

Élections 2018

Les élections du 6 décembre 2018 ont confirmé la 1ère place de la CGT dans la Fonction Publique !

Mais dans le Ministère des Armées, nous devons progresser !

Malgré une participation en baisse, largement favorisée par le vote électronique dans plusieurs ministères, les agents des 3 versants de la Fonction Publique ont de nouveau accordé majoritairement leur confiance à la CGT en la plaçant en tête de ce scrutin national.

C'était un enjeu d'importance pour tous les agents de droit public car leurs représentants dans les différentes instances vont avoir à défendre au mieux leurs intérêts matériels et moraux.

C'est aussi un enjeu majeur pour toute la CGT car elles permettent de déterminer la représentativité syndicale et les moyens attribués aux organisations en fonction de leurs résultats.

Avec 63.196 inscrits dans le Ministère des Armées contre 63.941 en 2014, nous constatons tout d'abord une nouvelle perte d'effectifs de 745 salariés qui est la conséquence directe des restructurations lourdes qui se poursuivent depuis 2008, contribuant à déstabiliser fortement de nombreux établissements et services.

Pour ce qui concerne les résultats, nous devons dire clairement qu'ils sont loin d'être satisfaisants et en particulier parmi les catégories de personnels fonctionnaires administratifs et techniques qui constituent depuis déjà plusieurs années la majorité du salariat.

Parmi les 15 CAP Centrales (nous n'avons une liste que dans 8 CAPC), nous conservons 1 siège parmi les Adjoints Administratifs, 1 siège parmi les ATMD et 2 sièges parmi les AS - ACSHQ.

Les résultats des CTR sont plus mitigés car même si

nous perdons un siège à la DRHMD, nous en gagnons un au SIMU et à la Marine et nous obtenons un excellent résultat au SIAé.

Concernant les EPA, nous devons citer le résultat exceptionnel à l'EPIDE où avec un score de 54,84%, la CGT obtient deux sièges sur deux au conseil d'administration. BRAVO aux camarades !

Pour les CAPSO, il est plus difficile d'établir des comparatifs avec les CAO de décembre 2014.

Le résultat global est néanmoins favorable car nous restons la première organisation syndicale parmi les agents à statut d'ouvrier d'état.

Terminons par le CTM avec les 16,05% de voix obtenues par la CGT qui malgré un recul de 2,39%, conserve ainsi ses 3 sièges.

Passé ce constat synthétique, l'heure est à présent à la reconquête.

Cette reconquête ne pourra passer que par la mobilisation de tout notre corps militant pour travailler en direction de nos déserts syndicaux et améliorer notre vie syndicale dans nos secteurs d'implantations.

Depuis un an, nous avons lancé une campagne de parrainages dans nos déserts syndicaux :

14 sites ont été ciblés :

- 2 dans la Région Parisienne ;
- 3 dans le CMG de Rennes ;

- 2 dans le CMG de Bordeaux ;
- 2 dans le CMG de Metz ;
- 3 dans le CMG de Lyon ;
- 2 dans le CMG de Toulon.

Ces sites de parrainages figurent dans les plans de travail de nos DFR et ils sont prioritaires pour l'année 2019.

Après les déserts CGT « géographiques », nous devons nous attaquer à nos déserts CGT dans les catégories parmi lesquelles nous sommes trop faiblement implantés.

Les ICT et plus généralement, tous les agents fonctionnaires doivent faire l'objet de contacts et de communications régulières car ils sont soumis comme les personnels ouvriers à des problèmes récurrents de bas salaires et de conditions de travail qui se dégradent.

En matière de communication, nous pouvons plus que jamais compter sur l'UGICT et sur l'UFSE.

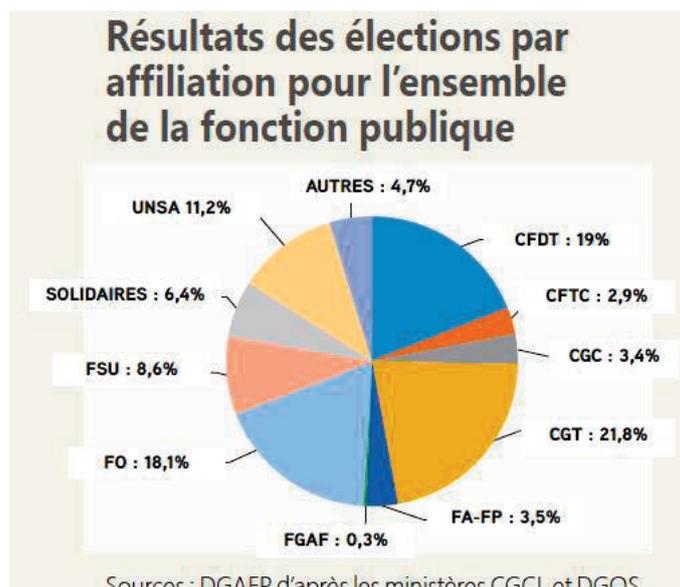
Notre objectif pour les 4 années qui nous séparent du prochain scrutin national est simple : Poursuivre notre bataille revendicative contre les projets gouvernementaux qui se profilent :

- Réforme en profondeur du service public ;
- Plan de 120.000 suppressions d'emplois ;
- Nouvelles attaques contre les statuts des agents publics.

Pour gagner cette bataille, nous aurons besoin de plus de forces organisées et cela passe donc par une campagne de syndicalisation à la hauteur de l'enjeu, afin d'être présents partout et parmi toutes les catégories des salariés.

Alors dès ce mois de janvier, soyons à l'offensive pour faire vivre notre tryptique porteur d'avenir :

Communication / Adhésion / Action !





Alors qu'il y a 4 ans, la CGT devait sa place de première organisation chez les personnels à statut ouvrier aux résultats obtenus à DCNS, les résultats

La CGT confirmée comme 1ère organisation syndicale chez les personnels à statut ouvrier

CAPSO 2018 confortent notre fédération comme syndicat majoritaire à Naval Group mais aussi au MINARM.

Avec 35,10% des voix, la CGT devance FO de 9,44% et la CFDT de 10,69% et obtient 141 sièges sur le total de 305.

282 militants CGT vont siéger durant ce nouveau mandat dans ces nouvelles instances, imposées par le ministère, en continuant de défendre ses revendications en faveur de la sauvegarde du statut d'ouvrier de l'état et d'un déroulement de carrière complet, pour tous les personnels, basé sur ses projets fédéraux.

Participation électorale aux comités techniques dans les trois versants de la Fonction publique

Fonction publique de l'État

Inscrits : 2 244 918 - Votants : 1 141 324
En % : 50,8

Fonction publique territoriale

Inscrits : 1 846 275 - Votants : 955 617
En % : 51,8

Fonction publique hospitalière

Inscrits : 1 058 899 - Votants : 468 431
En % : 44,2

Total fonction publique

Inscrits : 5 150 092 - Votants : 2 565 372
En % : 49,8

Elections à Nexter Systems, la CGT deuxième avec 29% des suffrages

Elles ont eu lieu du 23 novembre au 4 décembre, par vote électronique pour élire les représentants aux Comités Sociaux et Economiques (CSE), avec un taux de participation de 81%, ce qui prouve l'attachement des salariés de Nexter à la démocratie et aux instances représentatives.

Les résultats ont confirmé la CGT au deuxième rang au niveau national avec 29% des suffrages.

Ces résultats imposent une réflexion sur notre manière de partager nos positionnements pour convaincre, particulièrement, les cadres nouvellement embauchés qui n'ont pas considéré que la CGT pouvait les représenter efficacement.

L'efficacité dans notre activité syndicale passe par l'action collective de

tous les salariés, de l'ouvrier au cadre, femmes et hommes, pour contraindre nos Directions à prendre en compte nos justes aspirations. La volonté constante de la CGT est de construire, dans l'unité la plus large possible, les conditions permettant d'aboutir à la satisfaction de ces revendications.

Au mois de janvier, seront mis en place les CSE locaux, qui cumuleront les prérogatives des anciens CE, DP et CHSCT. Le 18 janvier, le CSE central sera également constitué. Les élus CGT, dans tous les centres et au niveau national, s'attacheront durant les 4 années de mandat à venir, à analyser les enjeux nationaux et locaux pour défendre l'intérêt des salariés et de l'entreprise sur l'ensemble des

problématiques.

L'adaptation des centres, en particulier sur Roanne, pour assurer le déroulement des programmes avec des investissements, des embauches, de la formation, sera un des défis de 2019. La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, les conditions de travail, les déroulements de carrière, les salaires, font partie également des chantiers incontournables de 2019.

La réintégration de la filiale NEXTER Electronics à Toulouse dans Nexter Systems, l'avenir de la Nexter Mécanichs, la cession d'EURO-Shelter à Rennes après celle de la centrale de Bar à Tulle, sont des sujets que nous suivrons également de près.



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur [macif.fr](https://www.macif.fr)



Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.